

Liberté Égalité Fraternité



PLV:00145551 page:1

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale Service Santé Environnement

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. DE CHANIERS						
Prélèvement	00145551	Commune	CHERAC			
Unité de gestion	0015 - A.I. DE CHANIERS	Prélevé le	mercredi 17 juillet 2024 à 09h40			
Installation	UDI 000044 - R. SUD DE CHANIERS	par	A. GIRAUD			
Point de surveillance	0000000060 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire			
Localisation exacte	ROBINET LAVABO SANITAIRES MAIRIE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée			

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	18,9 °C			
Température de l'eau	23,1 °C		25	
рН	7,5 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,05 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,05 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 170

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00145500 Référence laboratoire : 24071606034601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	0,28 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
рН	7,5 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	634 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO3)	<0,2 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00145551)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 25 juillet 2024 Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT